

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: Téléphone: ROUBAIX 251-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone: 13-85
2, rue Fidele Lohmeq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LES CÉRÉMONIES D'INAUGURATION D'HIÉR DANS LA RÉGION CELLES DE L'HOTEL DE VILLE DE BAPAUME et du Monument aux députés Briquet et Tailliandier ont été présidées par M. Fernand Bouisson



A GAUCHE: La réception à la gare de M. BOUISSON que l'on voit aux côtés de M. ROCHARD, Préfet du Pas-de-Calais et qu'entourent les personnalités du Département. — A DROITE: M. le Président BOUISSON déposant des fleurs devant le Monument des Députés BRIQUET et TAILLIANDIER.

Une cérémonie émouvante, des fêtes magnifiques ont illustré, dimanche, une nouvelle page de gloire, de courage et d'héroïsme, dans l'histoire splendide de la ville de Bapaume, deux fois envahie, deux fois martyre dans l'espace d'un demi-siècle.

M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés, a présidé, au milieu d'une foule enthousiaste, à l'inauguration du monument Briquet-Tailliandier, ces deux députés d'Arras, l'un socialiste, l'autre républicain du centre, tombés victimes de la barbarie allemande lors de l'explosion diabolique de mars 1917.

Le président de la Chambre des Députés a ainsi rendu un éclatant hommage à deux vaillants députés morts côte à côte en accomplissant ensemble une bien noble mission: celle de porter secours aux populations des régions libérées.

Il a également, par sa présence, donné aux populations laborieuses de l'Artois l'assurance que le Parlement et que la France entière honoraient les deux députés héroïques et la petite mais combien accueillante cité bapalmoise, animée par des sens de cœur et aussi par une flamme d'ardent patriotisme et d'absolu républicanisme.

Dans Bapaume en fête

Tout Bapaume était décoré. Les oriflammes agitaient leurs couleurs en signe d'allégresse et de joie. La petite ville était en fête et donnait l'impression d'être devenue, en une nuit, une grande ville bourdonnante et active. Les sociétés arrivaient de minute en minute, tandis que le carillon du beffroi reconstruit égrenait de quart d'heure en quart d'heure sa musique douce et agréable.

Devant l'Hôtel de Ville, les autorités et les personnalités s'étaient rassemblées pour saluer le Président du Parlement français.

On remarquait parmi cette foule MM. le Préfet Rochard; Théry, secrétaire général; Doual, chef de cabinet; les sénateurs Cadot, Desailles, Farjon, Le feuvre du Prey, Salmon; les députés Baquet, De Diesbach, Theillier, Appour-

chaux, Léon Vincent, Beltrémieux et Maës; les conseillers généraux Goubet, Dètrez, le docteur Brassart, Maunory; Abel Guidet, maire de Bapaume; les conseillers d'arrondissement Val, Decaudin, Bled, Camus, Bouillet, Delansorne, maire d'Arras; Lebel, maire de Saint-Pol, tous les maires du canton et des cantons limitrophes; le chanoine Pournier, représentant Mgr l'Evêque d'Arras; le colonel Higginson, de la Commission Impériale des Sépultures britanniques; Borna, procureur général de la Cour d'appel de Douai; le docteur Pasou, président de la Confédération des Anciens Combattants; Paul Codos, le célèbre aviateur, élevé dans un pensionnat de Bapaume; Sarthou, inspecteur d'Académie; Orière, inspecteur primaire; Chatelet et Dauchy, adjoints au maire de Bapaume; les conseillers municipaux: Bidart, architecte de l'Hôtel de Ville; Delannay, entrepreneur; Lesieur, auteur du monument Briquet-Tailliandier; le docteur Poiteau, Carné, qui emmena les deux députés en automobile, le jour de la catastrophe, etc.

Puis, les deux familles des disparus. Voici Mme veuve Briquet, sa fille, Mme Phalempin, et M. Phalempin, beau-fils de Raoul Briquet; Mme veuve Albert Tailliandier, son fils André; M. Maurice Tailliandier, député, son frère et M. et Mme Colombel-Tailliandier.

L'arrivée de M. Bouisson

A l'heure exacte, l'automobile que le président de la Chambre conduisit lui-même arriva devant l'Hôtel de Ville. Il fut aussitôt salué par les personnalités puis, au milieu d'un enthousiasme toujours grandissant, il monta dans la salle d'honneur, où a lieu la réception.

M. Abel Guidet, maire, lui adressa des remerciements et, vivement applaudi, déclara: « Notre ville est fière de vous posséder dans ses murs, c'est un honneur dont elle se souviendra longtemps. La haute réputation que vous avez acquise pour les services éminents que vous avez rendus dépassent le cadre de votre département, puisqu'elle est venue jusqu'à Bapaume, et nous sommes d'au-

tant plus heureux de vous voir que vous êtes le plus qualifié pour présider les manifestations de ce jour et apporter à vos anciens collègues une preuve d'estime et de sympathie. »

M. Guidet adresse ensuite des paroles émus aux deux veuves et à leur famille et remercie toutes les personnalités.

M. le Président Bouisson répond brièvement. Il se dit touché et ému de la réception qui lui a été faite à Bapaume et s'excuse de n'avoir pu venir plus tôt en raison du drame de Marseille. Il vient, dit-il, pour apporter le salut du Parlement aux députés disparus et ainsi leur dire un dernier adieu.

M. Bouisson se réjouit de voir tous les parlementaires du Pas-de-Calais et a un mot tout particulier pour le député-maire de Lens, M. Maës, qu'il est heureux de voir à son côté. Il est des cas, ajoute-t-il, où les partis n'existent pas, et je ne suis pas l'homme des discours, dit-il en terminant, mon rôle a toujours été de les abréger le plus possible. »

Un mot de remerciement, puis il lève son verre à la santé de tous, des Bapalmois et de leurs familles.

Le Cortège

Toutes les autorités vont ensuite se placer sur une tribune dressée devant l'Hôtel de Ville pour assister à un cortège de plus d'une centaine de sociétés de musique, pompiers, gymnastique, anciens combattants, etc.

Les Discours

Après le défilé, des discours furent prononcés.

C'est M. le député DE DIEBACH, président du Comité du monument, qui rappelle la carrière politique des disparus, leur foi en la victoire, leurs actions d'éclat au front et enfin leur mort atroce. Il remercie tous ceux qui ont collaboré à l'érection du monument, et la municipalité de Bapaume, qui a organisé cette grandiose manifestation.

CELLE DU MONUMENT AU ROI ALBERT s'est déroulée à Valenciennes, en présence de nombreuses personnalités



A GAUCHE: Les personnalités assistant à l'inauguration. — A DROITE: M. MOULAERT, Consul général de Belgique, déposant des fleurs devant le monument.

Un vibrant hommage a été rendu hier à Valenciennes, à la mémoire du roi Albert I^{er}, le roi-soldat, à qui un monument a été érigé dans la ville par souscription publique.

Tout le peuple valenciennois commémoria dans le souvenir de celui qui restera comme le symbole de l'honneur, de la droiture et de la fidélité.

De hautes personnalités françaises et belges assistèrent aux cérémonies organisées à l'occasion de l'érection du mémorial.

La réception des personnalités

Les autorités françaises et belges qui rehausèrent la manifestation de leur présence furent accueillies à 9 h. 30 à la gare de Valenciennes par M. Cou-

bert, sous-préfet; Millot, maire de Valenciennes et les membres du Comité du mémorial, MM. Godenne, président; Piérard, consul de Belgique, président d'honneur; Couvreur, Eureau, etc., entourés des représentants des services et administrations de la ville, des officiers de la garnison, des présidents de groupements, etc.

La Musique du 43^e R.I. salua de « La Marseillaise », puis de « La Brabançonne » l'arrivée des personnalités, puis un long cortège, comprenant toutes les sociétés locales et de nombreuses délégations des groupements français et belges d'anciens combattants, mutilés, etc., se forma pour aller au monument aux morts, où de nombreuses gerbes furent déposées.

A 10 h. 30, en l'église Saint-Michel, fut célébrée une messe solennelle à la mémoire du roi Albert I^{er}. Le révérend père Degroote, ancien aumônier militaire, au cours du sermon, évoqua la noble figure du roi qui pleurent la Belgique et tous les amis du peuple belge.

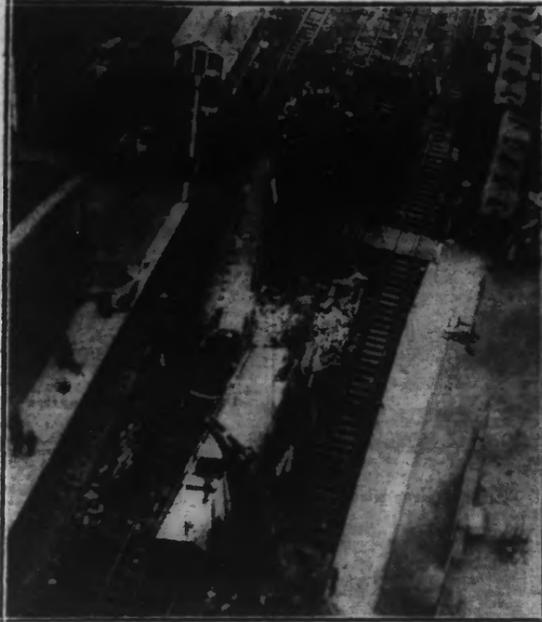
Au Mémorial

Pendant ce temps, la foule se massait autour du perron de l'église Saint-Michel, sur lequel a été élevé le mémorial.

Un important service d'ordre fonctionne sous la direction de MM. Binard, commissaire central; Ayvel, chef de la Sûreté, du capitaine de gendarmerie Plassant, etc.

Terrible Catastrophe de chemin de fer près de Londres

Deux trains se sont tamponnés hier matin à Welwyn-Garden et l'on compte quinze morts et plus de cent blessés dont une trentaine gravement atteints



UNE VUE AÉRIENNE DE LA CATASTROPHE DE WELWYN.

Londres, 16. — Un train de voyageurs a télescopé, peu après minuit, un train postal près de la station de Welwyn Garden, à une vingtaine de milles de Londres.

A 3 heures du matin, on comptait que l'accident a fait près d'une centaine de victimes. Déjà quatorze cadavres ont été retirés des débris et on estime à soixante le nombre des blessés; un grand nombre parmi ces derniers sont gravement atteints.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

La Réunion de l'Association Amicale des Anciens Étudiants de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille

ELLE A EU LIEU HIER A FELLERIES, APRÈS UNE VISITE A MONCEAU-SAINT-WAAST



Les visiteurs à la « Maison des Tout-Petits » de MONCEAU-SAINT-WAAST.

LIRE D'AUTRE PART NOTRE INFORMATION

L'Ouverture de la Pêche à la ligne

Elle a été marquée surtout, dans notre région, par un grand concours international à Roubaix



UNE VUE DU GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE ROUBAIX.

LIRE D'AUTRE PART NOTRE INFORMATION

UN ACTE DE BANDITISME A HELLEMES

UNE SEPTUAGÉNAIRE FUT ASSAILLIE PAR DEUX INDIVIDUS MASQUÉS, QUI PILLÈRENT SA MAISON APRÈS AVOIR MALTRAITÉ ET IMMOBILISÉ LA MALHEUREUSE FEMME



A GAUCHE: La maison où se produisit le drame. — A DROITE: Gaston BERTON, l'un des bandits.

Mme DRECOURT est veuve; elle vit seule dans une maison basse, 142 rue Sadi Carnot, à Hellemmes dont elle était naguère propriétaire et dont elle n'est plus qu'usufruitière. Elle est vieille — 75 ans — économe et méfiante parce que sans défense. Elle occupe le rez-de-chaussée qui ne comporte que trois pièces disposées en enfilade. Dans l'ordre: la salle à manger, la chambre, la cuisine; un couloir traverse l'habitation sur le côté.

Au premier étage logent deux locataires: Gaston BERTON, 37 ans, sans profession connue et une dame Noëlle VANDERSTRAETEN, 35 ans, mère de quatre enfants. Apparemment séparés, Berton et Noëlle cohabitent en fait.

Parmi les amis que fréquente ce couple on comptait un certain Abel ACHACHE, juif nord-africain, fraudeur-notoire, vaguement domicilié à la frontière aux alentours de Lys-lez-Lanoy.

Tels sont les personnages du drame.

L'édredon qui étouffe

Samedi soir vers 19 heures, Mme Vve DRECOURT invita le café Berton-Noëlle à boire le café. On parla du malheur des temps, puis Gaston Berton disparut à la faveur dont on ne sait quel prétexte. Son amie l'imita peu après.

De la salle à manger où le café avait été servi, la septuagénaire passa dans la chambre pour se coucher.

Elle y trouva deux hommes masqués d'un loup de carnaval qui ne lui laissèrent pas le temps de réaliser la gravité de la scène qui allait suivre, à la seconde.

Un coup de poing brisa les lunettes de la pauvre vieille sur les yeux de la malheureuse qui tomba. L'un des bandits la tira par les pieds et la jeta sur le lit. Des qu'elle se trouva allongée sur sa couche, elle reçut l'édredon sur la figure et les hommes pressèrent de tout leur poids sur son visage.

« Si tu ne dis pas où se trouve ton argent, tu mourras étouffée ».

La pauvre vieille ne répliqua pas. Elle promit de courir le renseignement et à la faveur d'un relâchement de la mortelle pesée, elle indiqua que dans un portefeuille placé dans une boîte, en fer blanc dissimulée au fond de l'armoire à linge se trouvait une somme de 1.750 francs.

Sous la terreur des bandits

L'un des bandits lâcha l'étreinte et fouilla le meuble.

Il prit l'argent et jetant 150 francs sur la table de nuit, comme une ultime crierie, se fit appeler, nous te tuons ».

« Tiens ! on te laisse ça... Si tu cries, si tu appelles, nous te tuons ».

Les bandits disparurent. La malheureuse n'osa rien dire, mais elle avait distinctement perçu le bruit des pas précipités des deux hommes montant à l'étage au-dessus de la chambre des deux vieillards.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE DRAME DE FAMILLE DE BEVILLERS

LE JEUNE MEURTRIER A ÉTÉ ÉCROUÉ, HIER, A LA PRISON DE CAMBRAI

Après la scène tragique qui amena tant de trouble chez la paisible population de Bevillers, nous avons relaté les constatations des enquêteurs et les premiers résultats de leurs recherches.

Des faits nouveaux, qui ne modifient d'ailleurs en rien la genèse de l'affaire, nous sont signalés. La clé à molette dont la victime se servit pour menacer sa femme, pesait le poids respectable de trois kilos. Il semble ressortir que le meurtrier Constant Prévost ne visa pas

nous pouvons dire que la réputation de la victime n'était pas très bonne. Malheureusement, il n'était ni bon mari, ni bon père de famille. Quant au meurtrier, personne, assure-t-on, ne peut rien dire de lui, c'est un bon garçon, calme à l'ordinaire, sympathique, gentil, avec tous et jouissant de la considération générale. « Il a [le]u, nous affirme-t-on, qu'un geste menaçant de son père, arma le bras de cet enfant ».

Maintenant Constant Prévost est très



L'arrivée du meurtrier à la maison d'Arrêt de CAMBRAI. Derrière lui, sa sœur, Mme LEROY.

son père avec l'arme de chasse, le fusil tenu à mi-corps, il aurait machinalement appuyé sur la gâchette. Le projectile pénétra à la hauteur de la mâchoire, côté droit et ressortit de l'autre côté de la tête, dans la région temporale. Cette précision a son importance et montre que le coup de feu atteignit la victime de bas en haut.

Mais qui donc avait chargé le fusil de chasse ? Une découverte singulière fut faite sous le corps du cultivateur. Une cartouche était sous lui, tombée à son doute au moment de la chute du père Prévost.

Dimanche encore, l'émotion était à son comble dans le village de Bevillers et tout naturellement les commentaires allaient sur les trains. Sans rien préciser,

Il pleure sans cesse et longtemps le reverra, allongé sur le sol, le ment appuyé sur la gâchette. Le projectile pénétra à la hauteur de la mâchoire, côté droit et ressortit de l'autre côté de la tête, dans la région temporale. Cette précision a son importance et montre que le coup de feu atteignit la victime de bas en haut.

Dimanche matin, sous le coup d'un mandat de dépôt de M. Truffier, Juge d'instruction, il fut extrait de la chambre de sûreté de la gendarmerie de Carnières et amené dans l'automobile de son beau-frère, M. Lecong, de Carnières, à la maison d'arrêt de Cambrai, où il fut écroué. Sur le seuil de la prison il dit adieu à sa mère, à sa sœur et à son beau-frère. Il était 10 h. 20.

Quelques temps après les autres membres de la famille repartirent en compagnie des gendarmes Bouchart et Verbiest qui avaient tenu compagnie au meurtrier. — L. D.